

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE GIRONDE
Pôle bi-départemental Santé Environnement
Pôle Santé Environnement de la Gironde

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ANDERNOS LES BAINS
MONSIEUR LE DIRECTEUR - COBAN ATLANTIQUE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - AGUR
MONSIEUR - AGUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COBAN : ANDERNOS LES BAINS

Prélèvement	00263268	Commune	ANDERNOS-LES-BAINS
Unité de gestion	0009 COBAN : ANDERNOS LES BAINS	Prélevé le :	mardi 30 juillet 2024 à 09h30
Installation	UDI 000373 ANDERNOS LES BAINS	Par	PRÉLEVEUR CLÉMENT ALBERT
Point de surveillance	S 0000000016 SECTEUR LES BRUYERES	Lieu habituel de PLV	ECOLE DU BETEY
Type de visite	AU	Localisation exacte du PLV	RESTAURANT LA MAISON D'ANDERNOS - ZONE POISSONNERIE / VIANDE

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	25,5 °C		25	Valeur hors références

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306

Type de l'analyse : CP

Code SISE de l'analyse : 00266495

Référence laboratoire : CA5/CP/06272/1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,008 mg/L	2	1	
Nickel	<0,5 µg/L	20		
Plomb	0,6 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00263268)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour l'ensemble des paramètres mesurés et ne satisfaisant pas à la référence de qualité concernant le paramètre température. Les teneurs en plomb, cuivre et en nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Bordeaux le 27 août 2024

L'ingénieur d'études sanitaires



SABINE GIRAUD